

## TdR Evaluation Conjointe

### A. INFORMATIONS GENERALES

<b>Projet</b>	Pérenniser la paix en Tunisie par l'inclusion des jeunes au niveau local Joint Project
<b>Titre de la consultation</b>	Un.e Consultant(e) National.e en charge de l'évaluation finale de projet :  Cf section J pour les compétences requises
<b>Période de mise en œuvre du projet</b>	20 décembre 2018 – 31 décembre 2020
<b>Bailleur</b>	Peace Building Fund (PBF)
<b>Organisations UN en charge de la mise en œuvre</b>	UNDP, UN Women, UNESCO
<b>Evaluation Type</b>	Evaluation Finale de projet
<b>Object de l'évaluation</b>	Réaliser une évaluation finale du projet « Pérenniser la paix en Tunisie par l'inclusion des jeunes au niveau local » conformément aux normes de l'évaluation du CAD, de l'OCDE, des Nations Unies et du Peace Building Fund, notamment celles du PNUD et UN Women adaptée en 2019, ainsi que celles de l'UNESCO.  Le principe « ne pas nuire » (Do No Harm) guidera le/la Consultant.e sélectionné.e
<b>Durée de la prestation</b>	50 jours ouvrables à compter de la date de signature du contrat
<b>Pays – zone d'intervention de la prestation</b>	A distance avec possibilité de travailler sur le terrain, en fonction du développement de la situation sanitaire et selon les normes sanitaires en cours
<b>Langues requises</b> <b>Langue de rédaction du rapport</b>	<b>Français et arabe (littéraire ou tunisien parlé)</b> <b>Rapport : Français</b>

### B. CONTEXTE

Alors que la Tunisie est le seul pays où la dynamique après les revendications sociales qui ont touché la région arabe a conduit à l'émergence d'une démocratie multipartite, la jeunesse tunisienne – jeunes femmes et jeunes hommes – continue de connaître une marginalisation politique, économique, sociale et culturelle.

Basé sur les résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies 2250 et 1325 et dans le cadre du programme de pérennisation de la paix ainsi que de l'initiative « Pathways for Peace – Chemins pour la Paix », le projet vise à renforcer la cohésion sociale et la résilience par l'inclusion des jeunes marginalisés au niveau local – en accordant une attention particulière aux jeunes femmes. Conçu comme une initiative "pilote", le projet cherche à démontrer l'efficacité d'utiliser une approche endogène, basée sur la résilience (plutôt que sur le risque) pour s'engager auprès des jeunes marginalisé(e)s. Le projet cherche à tirer parti des capacités existantes plutôt que de s'attaquer aux facteurs de conflit et vise à diffuser les enseignements et les bonnes pratiques en la matière. L'objectif est d'engager les jeunes marginalisé(e)s auprès des acteurs nationaux et internationaux afin d'influencer les politiques en faveur de la participation des jeunes ainsi que de définir un agenda pour une programmation de développement plus large.

En mai 2018, dans le cadre du processus de décentralisation en cours en Tunisie, le pays a franchi avec succès une nouvelle étape dans sa trajectoire démocratique avec l'élection de plus de 7 200 conseillères municipales et conseillers municipaux : 37 % des élus et élues sont des jeunes et 47 % des femmes. Les attentes des jeunes après la révolution reposent désormais sur les nouvelles conseillères municipales et nouveaux conseils municipaux, gouvernant pour la première fois dans l'histoire de la Tunisie dans un contexte socio-économique très difficile. Les conseillères locales, conseillers locaux, les jeunes et « l'écosystème » des parties prenantes, qui les soutiennent et les contraignent de diverses manières, devront établir suffisamment de confiance, de capacités, de volonté et de moyens pour travailler ensemble de manière constructive en vue de faire retrouver aux jeunes espoir et dignité.

Le projet se concentre sur la région méridionale historiquement négligée et les zones frontalières sensibles avec la Libye, à un moment critique de la transition tunisienne. Sept (7) municipalités de la région du Sud et des zones frontalières avec la Libye ont été ciblées, à savoir Médenine, Tataouine, Remada, Gabès, Ben Guerdane, Zarzis et Djerba Ajim.

La mise en œuvre du projet est assurée par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Entité des Nations Unies pour l'Égalité des Sexes et l'Autonomisation des Femmes (ONU Femmes) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO), pour le Ministère des affaires locales et de l'environnement pendant 24 mois au cours de la période 2019-2020<sup>1</sup>. Le Bureau du Coordonnateur Résident (BCR) assure la gestion des connaissances et facilite les synergies avec les activités de la Banque Mondiale dans le cadre de leur initiative conjointe «Pathways for Peace» («Chemins pour la paix»). Des ONG sont également partenaires de mise en œuvre, telles que les Scouts Tunisiens, Search for Common Ground et Everyday Peace Indicators.

Le projet est financé par le Fonds de Consolidation de la Paix du Secrétaire Général des Nations Unies.

Les objectifs du projet seront atteints grâce aux quatre résultats suivants :

- **Résultat 1** : Les jeunes marginalisés, travaillant avec un large éventail d'acteurs communautaires, conçoivent et mettent-en-œuvre efficacement des projets de développement communautaire qui augmentent la cohésion sociale et la résilience d'une manière durable.
- **Résultat 2** : Les conseillères municipales et conseillers municipaux de certaines municipalités ont la capacité d'élaborer un mécanisme officiel assurant l'inclusion des jeunes dans l'élaboration et la mise-en-œuvre de stratégies et de processus décisionnels axés sur la résilience.
- **Résultat 3** : Les médias contribuent à un changement positif dans les récits et les attitudes à l'égard des jeunes et des régions du Sud parmi les membres des collectivités des municipalités ciblées ainsi que le grand public. Par l'interaction avec les jeunes, les entités médiatiques, les

---

<sup>1</sup> Il est à noter que le projet a bénéficié d'une extension sans coût (No Cost Extension) de 6 mois (Juillet à Décembre 2020)

conseillères locales et conseillers locaux ainsi que les communautés sont sensibilisés aux effets négatifs de la représentation erronée des jeunes et de la région du Sud dans les médias.

- **Résultat 4** : Les conseillères locales et conseillers locaux, en collaboration avec leurs homologues nationaux, sont en mesure de coordonner le travail des acteurs locaux, nationaux et internationaux d'une manière qui améliore l'efficacité et l'efficience des interventions dans la région en réduisant les lacunes ainsi que les chevauchements, et en augmentant le partage des leçons apprises. Des « centres de soutien à la paix et à la jeunesse » sont créés dans chacune des sept municipalités et sont regroupés en un seul centre pour le Sud en vue de favoriser une meilleure coordination, efficacité et le partage des leçons entre les homologues nationaux, locaux et internationaux qui travaillent sur les questions de jeunesse.

Les documents de projet, incluant la Théorie du changement et le cadre logique, peuvent être consultés [ICI](#)<sup>2</sup>.

## C. OBJET ET OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

### 1. Objet de l'évaluation

Cette évaluation offre l'occasion d'évaluer les réalisations du projet « Pérenniser la paix en Tunisie par l'inclusion des jeunes au niveau local » de manière inclusive et de déterminer sa valeur ajoutée globale à la consolidation de la paix en Tunisie, notamment au niveau des 7 municipalités sélectionnées. En évaluant dans quelle mesure le projet a atteint ses objectifs et ses résultats en matière de consolidation de la paix, l'évaluation fournira des leçons clés sur les approches et les pratiques opérationnelles réussies de consolidation de la paix, ainsi que les domaines dans lesquels le projet a fonctionné moins efficacement que prévu. L'évaluation examinera également la réorientation des activités suite à la crise COVID et mesurera à quel degré cela a entravé, ou non, la mise en place du projet et s'il a, par contre, abouti à des résultats non prévus. En ce sens, cette évaluation de projet porte à la fois sur la responsabilité et l'apprentissage. L'adéquation entre la conception du projet, le contexte local, la durée de mise en œuvre devra également être questionnée.

### 2. Objectifs de l'évaluation :

Cette évaluation a pour objectifs :

- Évaluer la pertinence et l'opportunité du projet en termes de: 1) traiter les principaux facteurs de conflit et les problèmes de consolidation de la paix les plus pertinents; 2) alignement sur la politique nationale de consolidation de la paix et les priorités nationales de la Tunisie; 3) si le projet a capitalisé sur la valeur ajoutée des Nations Unies en Tunisie; et 4) la mesure dans laquelle le projet a abordé des questions transversales telles que les conflits et la sensibilité au genre en Tunisie;
- Évaluer dans quelle mesure le projet PBF a apporté une contribution concrète à la réduction d'un facteur de conflit dans le Sud de la Tunisie. En ce qui concerne la contribution du PBF, l'évaluation peut évaluer si le projet a contribué à faire progresser la réalisation des ODD, et en particulier l'ODD 16+ ;
- Évaluer l'efficacité du projet, y compris sa stratégie de mise en œuvre, ses dispositions institutionnelles ainsi que ses systèmes de gestion et d'exploitation et son rapport qualité-prix-durée de mise en œuvre ;
- Évaluer si l'appui fourni par le PBF a favorisé l'agenda des femmes, de la paix et de la sécurité

---

2

<https://undp.sharepoint.com/:w:/r/teams/TUN/UNDP/Cluster%20Gouvernance%20d%C3%A9mocratique/PBF/layouts/15/Doc.aspx?sourcedoc=%7B63EA55E1-4289-4937-B202-1468275CF6EA%7D&file=Projet-PBF-ProDoc%20version%20revise%CC%81e%20Avril%202020%20-IT.NC.FEdocx.docx&action=default&mobileredirect=true>

(FPS), a permis de se concentrer spécifiquement sur la participation des femmes aux processus de consolidation de la paix ;

- Évaluer si le projet a été mis en œuvre selon une approche « Do no harm » et « Leave no one behind » ;
- Documenter les bonnes pratiques, les innovations et les leçons émergeant du projet, notamment en matière de coordination interagences ;
- Fournir des recommandations exploitables ainsi qu'une note de réflexion pour des améliorations et une programmation future.

## **D. PORTEE DE LA MISSION D'ÉVALUATION**

Cette évaluation examinera le processus d'exécution du projet et les résultats au regard du document de projet, en s'appuyant sur le cadre de résultats révisé (suite à la crise COVID) du projet ainsi que sur d'autres données de suivi recueillies sur les produits et les résultats du projet ainsi que sur le contexte. Les questions d'évaluation sont basées sur les critères d'évaluation du CAD de l'OCDE ainsi que sur les critères d'évaluation spécifiques du PBF, qui ont été adaptés au contexte.

L'évaluatrice doit veiller à ce que l'évaluation des résultats de la consolidation de la paix soit le fil conducteur de l'enquête. Les projets de consolidation de la paix utilisent fréquemment des approches qui fonctionnent dans des domaines thématiques qui se chevauchent avec des objectifs de développement ou humanitaires. Toutefois, une évaluation des projets de consolidation de la paix doit inclure non seulement une réflexion sur les progrès accomplis dans le domaine thématique, mais aussi sur la mesure dans laquelle ces progrès peuvent ou non avoir contribué à résoudre un facteur de conflit pertinent.

L'évaluation finale couvrira les zones géographiques couvertes par le programme (Tunis – siège de la coordination et de la tutelle des autorités locales, Médenine, Tataouine et Gabès) garantissant une représentation adéquate des municipalités au sein de chaque gouvernorat.

L'évaluation se déroulera essentiellement à distance. Elle pourra utiliser les résultats de la rolling baseline administrée semestriellement depuis le lancement du projet et devra proposer des outils et méthodologies digitales d'enquête et de contact les bénéficiaires.

Toutefois, si la situation sanitaire évolue et le permet, des enquêtes sur le terrain pour la collecte de données quantitatives et qualitatives sont également envisageables.

**Questions de l'Évaluation (critères OCDE – DAC). Ces questions ne sont pas exclusives, tout autre élément soulevé lors de l'étude pourra faire l'objet de réponses et recommandations de la part du/de la consultant.e.**

### **❖ Pertinence :**

Ce critère porte à la fois sur les phases de conception et d'exécution du projet. Il évalue le degré de conformité de l'initiative et de ses produits ou effets escomptés aux axes du fonds PBF, aux politiques et priorités nationales et locales et aux besoins des bénéficiaires visés. Ce critère englobe également la notion de réactivité, c'est-à-dire la capacité d'adaptation aux priorités, au contexte et aux besoins évolutifs et émergents. Un autre aspect important consiste à déterminer si les défis auxquels le projet était censé apporter des réponses étaient clairement définis, si ces objectifs étaient réalisables et si la relation entre les objectifs, les produits, les activités et les apports liés au projet était manifeste, logique et proportionnée compte tenu du contexte, des ressources disponibles et des délais fixés.

- Le projet était-il pertinent pour aborder les facteurs de conflit et les facteurs de paix identifiés ?

- Le projet était-il approprié et stratégique par rapport aux principaux objectifs et défis de consolidation de la paix dans le pays au moment de la conception du projet PBF ? La pertinence s'est-elle maintenue tout au long de la mise en œuvre ?
- Le projet était-il pertinent par rapport au mandat de consolidation de la paix de l'ONU et aux ODD, en particulier l'ODD 16 ?
- Le projet était-il adapté aux besoins et aux priorités des groupes cibles / bénéficiaires ? Ont-ils été consultés lors de la conception et de la mise en œuvre du projet ?
- Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il été pertinent et aligné aux priorités de consolidation de la paix en Tunisie ?
- Dans quelle mesure le projet était-il pertinent par rapport aux enjeux de mise en œuvre sur le terrain et a-t-il pris en compte les contraintes de mise en œuvre dès la conception ?
- La théorie du changement du projet a-t-elle clairement articulé des hypothèses sur les raisons pour lesquelles l'approche du projet devrait produire le changement souhaité ? La théorie du changement était-elle fondée sur des preuves ?
- Le genre et les vulnérabilités sont-ils pris en compte dans le projet ?

#### ❖ **Efficiace :**

Il s'agit de mesurer la manière dont les ressources ou les apports (tels que les fonds, les compétences et les délais impartis) sont convertis en résultats de façon optimale. Une initiative est efficiente lorsqu'elle utilise les ressources de manière appropriée et économiquement viable pour générer les produits souhaités. L'efficiace est importante pour s'assurer que les ressources disponibles ont été utilisées à bon escient et mettre en évidence des usages plus efficaces de ces mêmes ressources.

- Quelle a été l'efficacite de la gestion : ressources RH, planification, analyse des risques, coordination au sein du projet (y compris entre les agences d'exécution et avec les parties prenantes) ? Les fonds et activités du projet ont-ils été fournis en temps opportun ?
- Dans quelle mesure l'approche de mise en œuvre du projet a-t-elle été efficace et réussie, y compris la durée prévue de mise en œuvre, la passation des marchés, le nombre de partenaires d'exécution et d'autres activités ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il collecté et utilisé correctement les données pour suivre les résultats ? Dans quelle mesure les données mises à jour ont-elles été utilisées pour gérer le projet ?
- Dans quelle mesure l'équipe du projet a-t-elle communiqué avec les partenaires d'exécution, les parties prenantes et les bénéficiaires du projet sur ses progrès ?
- Dans quelle mesure et de quelle manière la visibilité du projet a été assurée et de quelles manières ?
- Dans l'ensemble, le projet PBF a-t-il permis d'optimiser les ressources ? Les ressources ont-elles été utilisées efficacement ?
- Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il assuré des synergies au sein de différents programmes des agences des Nations Unies et d'autres organisations d'exécution et bailleurs de fonds ayant le même portefeuille ?
- Dans quelle mesure les aspects liés au Genre et aux laissés pour compte (LNOB) ont-ils été au cœur de la mise en œuvre et en ont-ils guidé les modalités ?

#### ❖ **Efficacite**

Il s'agit de mesurer le degré de réalisation des résultats escomptés (produits ou effets) de l'initiative ou l'importance des avancées enregistrées au titre de la réalisation des produits et des effets souhaités. Un autre aspect à prendre en compte au titre de ce critère est la mise en œuvre et la performance opérationnelle du projet, une attention spéciale devant être accordée aux apports des donateurs en termes de qualité, de quantité et de respect des délais impartis ainsi qu'à l'incidence de ces facteurs sur le

calendrier d'exécution du plan de travail et sur les modalités de gestion globale du projet.

- Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il réalisé ses résultats attendus, a-t-il atteint ses cibles et a-t-il contribué à la vision stratégique du projet ?
- Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il intégré de manière substantielle le genre et soutenu une consolidation de la paix tenant compte du genre ?
- Dans quelle mesure la stratégie de ciblage du projet PBF était-elle appropriée et claire en termes de ciblage géographique et de bénéficiaires ?
- Dans quelle mesure le projet a pu s'adapter aux circonstances apportées par la crise du COVID-19 tout en respectant ses objectifs d'origine ?
- Le système de suivi du projet a-t-il correctement permis la collecte et la consolidation des données ?

#### ❖ **Durabilité et appropriation**

Il s'agit d'analyser dans quelle mesure les avantages liés à l'initiative perdurent après l'arrêt de l'aide extérieure au développement. L'évaluation de la durabilité exige d'appréhender la présence de conditions sociales, économiques, politiques, institutionnelles et autres favorables et d'effectuer, sur la base de cette évaluation, des projections sur les capacités nationales à maintenir, gérer et garantir les résultats du développement à l'avenir.

- Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il contribué aux résultats stratégiques des plans stratégiques et des politiques nationales ?
- La conception de l'intervention comprenait-elle une stratégie de durabilité et de sortie de projet appropriée (y compris la promotion de l'appropriation nationale / locale, l'utilisation des capacités nationales, etc.) pour soutenir des changements positifs dans la consolidation de la paix après la fin du projet ?
- Quelle est la force de l'engagement du gouvernement et des autres parties prenantes à pérenniser les résultats du soutien du PBF et des initiatives, en particulier la participation des femmes et des jeunes aux processus de prise de décision, soutenus dans le cadre du projet ?
- Comment le projet a-t-il amélioré et contribué au développement des capacités nationales afin d'en garantir la durabilité ?

#### ❖ **Durée, innovation et cohérence du projet**

- La durée du projet était-elle adaptée pour l'atteinte des résultats attendus ? Pour assurer l'appropriation des parties prenantes ? pour assurer un engagement durable des bénéficiaires et obtenir un impact local sur la paix et la cohésion sociale ?
- Dans quelle mesure l'approche du projet était-elle nouvelle ou innovante ? Peut-on tirer des leçons pour informer des approches similaires ailleurs ?
- Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il complété le travail entre différentes entités, en particulier avec d'autres acteurs des Nations Unies ?
- Comment les parties prenantes ont-elles été impliquées dans la conception et la mise en œuvre du projet ?

## **E. METHODOLOGIE ET APPROCHE**

L'évaluation utilisera une approche participative dans laquelle des discussions et des enquêtes auprès des principales parties prenantes fourniront / vérifieront l'atteinte des résultats. Les propositions méthodologiques soumises par le/la consultant.e doivent décrire l'approche proposée pour la collecte et l'analyse des données, en justifiant le choix et l'apport des méthodes par rapport aux questions de

l'évaluation et aux groupes cibles.

Les méthodologies de collecte de données peuvent inclure, sans s'y limiter :

- Examen documentaire des documents clés;
- Entretiens avec les principales parties prenantes, y compris l'équipe du PBF du pays, les fonctionnaires des principaux ministères concernés, les représentants des organisations de la société civile; leaders communautaires, membres des municipalités et autres bénéficiaires. Le/la consultant.e garantira une participation égale entre les hommes et les femmes et entre les groupes d'âge;
- Examen systématique des données de suivi et des évaluations et évaluations internes;
- Examen systématique des demandes d'éligibilité aux demandes de subventions;
- Sondages en ligne.

Les visites sur terrain ne seront possibles qu'en cas de levée des contraintes de déplacement et de rassemblement imposés par les autorités du fait des conditions sanitaires liées à la pandémie.

## **F. MODALITES DE MISE EN ŒUVRE**

Le/La consultant.e devra compléter sa mission pour une durée totale de 50 jours ouvrables. Le travail sera effectué à distance, tous les livrables et les rapports seront envoyés et validés à distance (sauf si les conditions sanitaires permettent le contraire).

Pour le bon déroulement de la mission, le /la consultant.e travaillera en étroite collaboration avec la Conseillère Technique Principal (CTP), l'équipe du projet (PNUD, UNESCO, UN Women), la Responsable M&E du PNUD Tunisie, sous la supervision générale de la Représentante Résidente Adjointe du PNUD Tunisie qui fournira des orientations stratégiques à l'achèvement satisfaisant des livrables. La CTP et l'équipe de projet aideront à relier le /la consultant.e aux partenaires de développement, aux bénéficiaires et aux principales parties prenantes. La responsable M&E garantira l'assurance qualité et orientera le /la consultant.e pour le respect des normes du PNUD.

Conformément aux nouvelles réglementations du PNUD et de PBF, un panel conjoint sera sollicité pour la validation des livrables.

## **G. LIVRABLES**

- 1. Rapport initial :** Le/La consultant.e préparera un rapport initial pour affiner davantage les questions d'évaluation et détailler l'approche méthodologique, y compris les instruments de collecte de données, en consultation avec l'équipe technique du PBF. Le rapport de démarrage doit être approuvé à la fois par les responsables de l'évaluation et le PBF avant le début de la collecte de données.

**Le rapport initial devra inclure les éléments clés suivants :**

- Approche globale et méthodologie
- Principales lignes d'enquête et protocoles d'entretien
- Outils et mécanismes de collecte de données
- Liste proposée des personnes interrogées
- Un plan de travail et des échéanciers de remise des rapports
- Résultats attendus

- 2. Rapport préliminaire de l'évaluation finale :** Le/La consultant.e préparera un rapport préliminaire d'évaluation. Le plan du rapport est fourni en annexe. La version préliminaire sera revue par le

groupe de référence des évaluations, composé par le/la responsable M&E de l'agence lead, des représentant.e.s de chacune des agences de mise en œuvre et d'un représentant.e du partenaire national. Aucune pression ne sera posée pour modifier les résultats de l'évaluation, s'ils devaient être négatifs. Les commentaires seront transmis au/à la consultant.e pour amélioration et proposition du rapport final.

- 3. Rapport d'évaluation final :** Le/La consultant.e soumettra le rapport final en français, qui reflètera la prise en compte des commentaires. Le rapport final devra être approuvée par le Représentant Résident du PNUD (ou son Adjoint.e) et par le PBF.

## H. PLANNING DE MISE EN OEUVRE ET MODALITES DE PAIEMENT

Livrable	Nombre de jours	% de paiement
Rapport initial	5 jours ouvrables après le briefing	100% à la finalisation et à la validation de la mission
Rapport final version préliminaire	20 jours après la validation ouvrables du rapport initial	
Rapport final	5 jours ouvrables après l'envoi des commentaires sur le rapport préliminaire	

## I. Composition de l'équipe en charge de l'évaluation et compétences requises

Le-la consultant.e devra :

- Maîtriser ~~une des deux~~ la langues ~~;~~ Français ~~e~~ et/ou anglais, ainsi que l'arabe (dialecte tunisien ou arabe littéraire)
- Démontrer une excellente connaissance des zones d'intervention du projet, de la langue et des traditions et cultures locales
- Démontrer une expérience en Evaluation et entretiens semi-dirigés
- Démontrer une connaissance des thématiques et/ou évaluation en lien avec la préservation de la paix, les jeunes, le genre et la résilience

Le-la consultant.e fournira un CV détaillant ses expériences en lien avec les prérequis. Un exemple de rédactionnel dans les langues exigées par l'appel à proposition pourra être demandé.

## J. SOUMISSION DES DOCUMENTS & EVALUATION DES OFFRES

Les candidats doivent soumettre les documents suivants :

- Une proposition courte de méthodologie de travail (pas plus que quatre pages en langue française)
- Une proposition financière indiquant le montant global à percevoir exprimé en H/J
- CV ou P11 mentionnant deux (2) références.

Évaluation des offres (soumissions) financières :

- Toute offre n'ayant pas obtenu la note technique minimale requise (70 points) ne sera pas retenue pour l'évaluation financière.
- À l'offre financière la moins onéreuse (parmi les offres retenues) est attribuée la note maximale de 100 points;
- La note financière d'une offre n est calculée comme suit :

$$NF_n = (OF_{mo} / OF_n) * 100$$

$NF_n$  = note financière de l'offre n (sur 100 points) ;  
 $OF_{mo}$  = montant de l'offre la moins onéreuse ;  
 $OF_n$  = montant de l'offre n.

Sélection de la meilleure offre :

- La note globale d'une offre n est calculée comme suit :

$$NG_n = \frac{70\% * NT_n}{100} + \frac{30\% * NF_n}{100}$$

$NG_n$  = note globale de l'offre n ;  
 $NT_n$  = note technique de l'offre n (70 points ≤  $NT_n$  ≤ 100 points) ;  
 $NF_n$  = note financière de l'offre n.

- L'offre n retenue sera celle qui aura obtenu la meilleure note globale  $NG_n$ .

Attribution de la note technique :

Critères	Poids	Point maxi
<u>Techniques</u>	100%	100
Pré requis : Diplôme universitaire (Maitrise ou Master) en administration publique, droit, développement international, discipline connexe.		
Pré-requis : Langue de travail Maitrise <del>d'une des deux langues</del> <u>de la langue française (français / Anglais)</u> Maitrise de l'arabe (dialecte tunisien ou arabe littéraire)		
Pré-requis : bonne connaissance de la Tunisie et des régions du Sud du pays <ul style="list-style-type: none"> <li>• De 1 à 5 expériences : .....3 points</li> <li>• De 6 à 9 expériences .....7 points</li> <li>• De 10 à 15 expériences .....10 points</li> </ul>	10%	10

<p><u>Critère A : Expérience générale d'au moins 07 ans dans des domaines liés à la consolidation de la paix, de la cohésion sociale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De 07 ans à 10 ans.....05 points</li> <li>• De 10 ans à 13 ans.....07 points</li> <li>• Plus que 13 ans.....10 points</li> </ul>	10%	10
<p><u>Critère B : Expérience connexes : Expérience dans les domaines du genre, de la jeunesse</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De 1 à 5 expériences : .....3 points</li> <li>• De 6 à 9 expériences .....10 points</li> <li>• De 10 à 15 expériences .....15 points</li> </ul>	15%	15
<p><u>Critère B : Expérience connexes : Expérience en évaluation de projets</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Moins de 10 expériences : .....5 points</li> <li>• De 10 à 13 expériences .....10 points</li> <li>• De 14 à 17 expériences .....20 points</li> <li>• Plus que 18 expériences .....25 points</li> </ul>	25%	25
<p><u>Expériences avec une agence des Nations Unies / Peace Building Fund</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De 1 à 2 expériences : .....3 points</li> <li>• Plus de 2 expériences .....5 points</li> </ul>	5%	5
<p><u>Critère C : Méthodologie de travail</u></p> <p>Qualitatif (L'évaluation du comité sera basée sur la qualité de la méthodologie en tenant compte de la présentation, l'approche et la stratégie ainsi que la faisabilité de la mise en œuvre).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les aspects importants de la tâche à accomplir ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?..... 10 points</li> <li>• Le contenu de la tâche à accomplir est-il bien défini et correspond-il aux TDRs ?..... 10 points</li> <li>• La présentation est-elle claire et le déroulement des activités et la planification sont-ils logiques, réalistes et garantissent-ils une réalisation efficace du projet ?.....10 points</li> </ul>	30%	30

## **K. Format du rapport d'évaluation:**

Le résultat attendu de l'évaluation est un rapport complet rédigé en Français qui comprend également des recommandations et des suggestions pour l'amélioration du programme. Le plan du rapport doit être conforme aux directives d'évaluation du PNUD, UN Women, UNESCO et PBF. Le rapport final doit être conforme à la liste de contrôle de la qualité du GNUE pour les rapports d'évaluation. Le rapport doit inclure (mais sans s'y limiter) les éléments suivants :

- Résumé Exécutif
- Introduction / contexte
- Objectifs du programme et son contexte de développement
- Objectif et portée de l'évaluation
- Approche et méthodes d'évaluation :
  - o Sources de données, procédures et instruments de collecte de données
  - o Analyse des données
  - o Principales limites de la méthodologie (y compris les mesures prises pour les atténuer)
  
- Résultats
  1. Efficacité du programme
  2. Pertinence
  3. Efficacité
  4. Durabilité
  5. Durée, innovation et cohérence du projet
  6. Suivi et évaluation (y compris la gestion des risques)
  7. Genre et jeunesse

Recommandations

Leçons apprises